

# Annonces

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **19 (1868)**

Heft 10

PDF erstellt am: **24.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

tiers aient jamais été établis d'une manière générale, les adjoints, qui manquaient de connaissances théoriques et pratiques dans la partie, ne fonctionnèrent que peu de temps; le premier inspecteur forestier donna sa démission au bout de quelques années, et son successeur fut bientôt mis hors d'activité. Depuis une série d'années ils ne se fait rien du tout dans le canton pour l'amélioration de l'économie forestière, quoique l'état des forêts soit de nature à inspirer plus d'inquiétudes que dans tout le reste de la Suisse. Puisse le conseil d'état se mettre bientôt à l'oeuvre sérieusement, et trouver de bons employés pour exécuter les améliorations les plus indispensables!

---

## ANNONCES.

---

Le sartage des taillis (Hackwaldwirtschaft), études physiques et économiques sur application de cet aménagement aux taillis de chênes à écorce par le doct. Strohecker 2<sup>e</sup> édit., Munich chez Lindauer, 1867.

M. le professeur Fraas s'exprime sur cet ouvrage comme suit :

Ce petit livre, divisé en deux parties, décrit et explique l'association des cultures agricoles avec les taillis à écorce connue sous le nom de sartage. Il est d'un grand intérêt non seulement pour les forestiers et les agriculteurs, mais aussi pour les naturalistes et chimistes qui étudient la nutrition des plantes. L'auteur énumère lui-même à la fin de la brochure les principes théoriques qui lui sont propres. Pour en montrer l'importance il suffit de citer les suivants: l'hypothèse de l'apport d'acide phosphorique dans les terres cultivées au moyen de l'hydrogène phosphoré des marais; la théorie que les matières nutritives ne seraient absorbées jusqu'à un certain degré par les plantes qu'en raison inverse de leur abondance; la relation entre la formation de l'acide tannique et de l'acide humique; enfin la doctrine de la substitution phyto-chimique, qui a déjà fait bien du bruit et celle de l'anamorphose par suite du manque d'acide phosphorique dans le sol nourricier.

Ces doctrines sont bien hypothétiques; mais les hypothèses sont si habilement imaginées et justifiées avec tant de talent,

qu'on ne peut les juger à la légère, comme plusieurs chimistes l'ont essayé dernièrement, Ce qui nous a plu surtout c'est de voir l'auteur signaler l'action dissolvante du genêt et de la bruyère sur les sols de sable quartzeux. Nous avons eu dernièrement l'occasion de revendiquer la même propriété pour le pin et le frêne, et d'en recommander l'application à la place de l'emploi des engrais minéraux; nous ne savions pas qu'on pût en dire autant du chêne. Quoiqu'il en soit nous approuvons la conclusion, qui est que les exploitations agricoles temporaires ne se justifient pas dans les taillis à écorce.

---

On peut se procurer dès aujourd'hui chez le soussigné des  
**rubans à mesurer**

à l'usage des géomètres forestiers et des marchands de bois,  
construits d'après le système de M. le professeur Landolt.

Prix : avec capsule fr. 5

sans capsule fr. 3 net.

**Th. Ernst,**

opticien et mécanicien à Zurich.

---

**64 médailles, patentes et prix**

obtenus en Allemagne, en France, en Angleterre, etc.

**les frères Dittmar**

fabricants de coutellerie à Heilbronn, recommandent leurs articles:  
**instruments tranchants pour les cultures forestières,**

*cisailles pour les éclaircies, scies,*

**serpes et perceurs pour le repiquage**

et nombre d'autres

**instruments forestiers,**

en outre:

rasoirs pour toutes les barbes, cuirs à rasoirs,

**couteaux et fourchettes de table et de dessert,**

*couteaux de poche et canifs, ciseaux, etc.*

Prix courant illustré gratis.

---